



Le mot du Maire

Par Jacques CARIOU

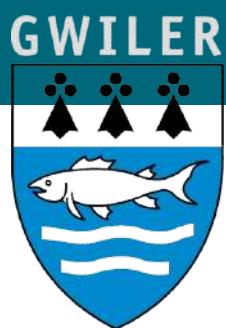
Chers Guilériennes et Guilériens,

Le mandat que vous nous aviez confié en mars 2020 s'achève, ce ne fut pas si simple, car dès le lendemain le confinement entraînait en vigueur. Les turbulences municipales qui suivirent retardèrent une nouvelle fois la mise en œuvre du programme annoncé. Quoi qu'il en soit vos élus espèrent avoir répondu à vos attentes tout au long des cinq dernières années. Aujourd'hui deux chantiers importants sont en cours. Celui de la rénovation de la salle polyvalente qui devrait prendre fin courant mars et le second, celui de l'implantation de deux nouvelles éoliennes, sur le parc de Gwiler-Kerne démarré en octobre 2022 avec pour objectif une mise en essai en septembre prochain.

Vers la mi mars 2026 une nouvelle équipe prendra les rênes de la commune et en tant qu'ancien paysan je dirai que le terrain est labouré et qu'il ne restera plus qu'à le semer !

A vous toutes et tous, ainsi qu'à vos proches, je souhaite une très belle année 2026, Bloavez mat ha yec'hed mat.

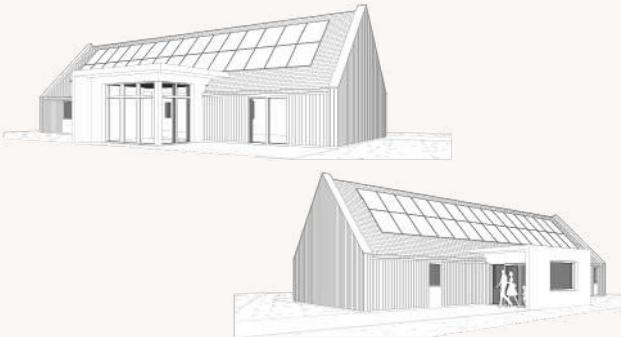
Kenavo



2, Hent Park Meilar 29710 Guiler-sur-Goyen
02.98.91.50.32 - N° d'appel en cas d'urgence : 06.31.08.11.57
mairie@guiler-sur-goyen.bzh

GUILER-SUR-GOYEN

Chantier salle polyvalente



Les travaux de rénovation de la salle polyvalente ont commencé début septembre 2025 avec pour objectif que le bâtiment soit clos et couvert pour les fêtes de fin d'année.

La future équipe municipale aura le plaisir d'inaugurer cette salle que les Guilériens sont impatients de retrouver.

La fin de chantier est prévue pour le mois de Mai 2026.

PLUI-H

La Communauté de Communes du Haut-Pays Bigouden est engagée depuis le 22 mai 2025 dans la réalisation d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, outil de planification pour l'aménagement du territoire à horizon 15 ans (2040).

C'est un document qui fixe les règles de construction et d'utilisation des sols en prenant en compte les enjeux et défis du territoire dans une recherche d'équilibre (habitat, environnement, développement économique, mobilité...).

L'élaboration du PLUI-H se construit sur quatre ans, à travers différentes phases : diagnostic en 2025, Projet d'Aménagement et de Développement Durables en 2026, phase d'élaboration des pièces réglementaires en 2027 et enfin la phase administrative en 2028, pour une entrée en vigueur au 1er trimestre 2029.

Le PLUI-H concerne la vie quotidienne des habitants des 10 communes du territoire du Haut Pays Bigouden. Il devra apporter des réponses tant en termes de développement (économie, emploi, logement, mobilité) que de préservation des ressources (terres agricoles et naturelles, biodiversité, paysages, eau...)

ELECTIONS MUNICIPALES

Nouveau mode de scrutin

Les 15 et 22 mars 2026, auront lieu les élections municipales. Vous élirez le conseil municipal qui sera chargé durant 6 ans de régler "par ses délibérations les affaires de la commune". Le conseil municipal se réunira ensuite pour élire, en son sein, un maire et un ou plusieurs adjoints.

Les règles de l'élection municipale ont changé pour les communes de moins de 1000 habitants. Désormais, le scrutin de liste paritaire s'applique à notre commune :

- Le vote se fera sur une ou plusieurs listes non modifiables de candidats : vous ne pourrez plus ni ajouter de noms, ni en enlever ou en rayer, sous réserve de nullité.
- Chaque liste de candidats respectera la parité, avec une alternance de candidats homme-femme ou l'inverse et ce jusqu'à la fin de la liste.
- Le nombre de candidats sur une liste est variable : soit de 13 à 17 candidats pour 15 sièges.

DATE LIMITE D'INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES :

- mercredi 4 février 2026 sur service-public.gouv.fr
- vendredi 6 février 2026 en Mairie

EOLIENNES de Kerigaret

Dans le cadre de l'instruction du projet de renouvellement du parc éolien de Kérigaret, une enquête publique s'est déroulée du 15 septembre au 17 octobre 2025 sous l'égide d'un commissaire enquêteur. A cette occasion, dix contributions ont été déposées par des participants.

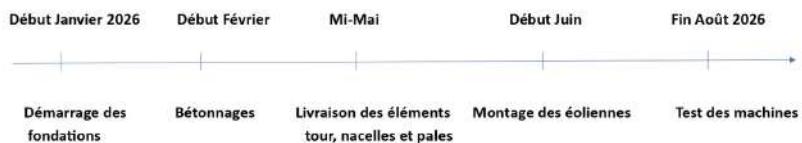
Pour répondre à ces observations, ENGIE Green a rédigé un mémoire en réponse transmis au commissaire enquêteur. A l'issue de cette phase, ce dernier a rendu un avis favorable sur le projet. Cette conclusion marque une étape importante dans la procédure. A noter que l'ensemble des documents est consultable sur le site officiel de la préfecture du Finistère. Désormais, la préfecture peut statuer sur la délivrance de l'autorisation environnementale.

Planning prévisionnel



PARC EOLIEN IEL - Gwiler Kerne

Démarré en septembre, le chantier d'implantation de deux éoliennes suit son cours.



TRAVAUX REALISES SUR LA COMMUNE

- Le lavoir
- Le mur à l'angle de la rue du Centre Bourg et Hent Barr Gwiler pour une meilleure visibilité
- Une alarme pour la sécurité de l'école publique



AGENDA

7 FÉVRIER : Mardi-Gras à l'école + Repas à emporter (Jambon à l'os)

15 MARS : Élections municipales - 1er tour

22 MARS : Élections municipales - 2nd tour

11 AVRIL : Chasse aux œufs de Pâques à l'école + Repas à emporter (Couscous)

20 JUIN : Kermesse de l'école + Repas à emporter (Paëlla)

TOUS A TABLE

Le Repas des Anciens s'est déroulé au Breizh Armor à Pouldreuzic le dimanche 14 septembre après le Pardon, ce moment de convivialité permet aux habitants de se retrouver et de s'offrir un instant partagé afin de rompre avec la monotonie quotidienne.

Le repas intergénérationnel qui a lieu à l'école publique plusieurs fois par année s'est déroulé le vendredi 28 novembre. Le menu a été préparé par Pierrot, chef cuisinier de l'école. Un moment de partage que petits et grands apprécient !



INFO UTILE

Réglementation installation de caméra de surveillance chez les particuliers

L'installation de caméras de surveillance est régie par le droit français (loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, code de la sécurité intérieure). Il est tout à fait autorisé de se munir d'un système de vidéosurveillance à domicile et vous avez parfaitement le droit d'installer une caméra au sein de votre logement.

Il est primordial que le système de surveillance avec caméras intégrées ne portent pas atteinte à la vie privée des individus. Il est ainsi strictement interdit d'installer des caméras dans les pièces de la maison où toute personne a légalement le droit à la vie privée, comme les chambres à coucher, les salles de bain ou les toilettes.

L'installation de caméra de surveillance doit également se faire dans le respect des droits des voisins. Les caméras ne doivent notamment pas filmer le domaine privé d'un voisin sans son autorisation. Il faut donc bien veiller à ce que chaque caméra ne capte que les images de votre logement et ne porte atteinte à la vie privée d'aucun voisin.

Il est interdit de filmer la voie publique, un espace public ou une zone réservée à ses voisins, comme leur jardin, leur domicile ou tout ce qui leur appartient. La protection de la vie privée, régie par l'article 9 du Code civil. En cas de non-respect de cette règle, vous risquez des poursuites judiciaires pour violation de la vie privée.

L'installation ne nécessite aucune déclaration mais il est tout de même recommandé d'apposer un affichage à l'entrée, visible, informant de l'utilisation de vidéosurveillance.



APÉ Rive de Brest
Les enfants à bord

Chers Parents,

L'APÉ vous souhaite ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Voici nos manifestations pour ce premier semestre 2026 :

→ **Samedi 7 Février :**
 Après-midi Animation sur le thème du Mardi-Gras + Goûter + Repas à emporter (jambon à l'os) le soir

→ **Samedi 11 Avril :**
 Après-midi « Chasse aux œufs de Pâques » + Goûter + Repas à emporter (couscous) le soir

→ **Samedi 20 Juin :**
 KERMESSE + Repas à emporter (Paëlla) le soir

On espère vous voir nombreux !
A très bientôt !

Un effectif en hausse à l'école publique communale

La rentrée est déjà loin pour les élèves et le personnel de l'école publique, qui accueille cette année un grand nombre de nouveaux élèves. La classe de maternelle/CP compte actuellement 21 élèves, encadrés par les maîtresses Gwenola HERVE et Gaela STRULLU. En classe d'élémentaire, une nouvelle enseignante sera nommée au retour des vacances en janvier 2026. L'école bénéficie d'une initiation à la langue bretonne avec Anne-Hélène de l'Association Mervent. Elle participe également au grand prix littéraire des Incorruptibles. Les plus petits iront au cinéma à Douarnenez et les élèves du CP au CM2 auront 10 séances de natation à la piscine de Douarnenez.

Ces différents projets sont permis par les financements de la Mairie, de l'APÉ dont les activités reprennent bientôt et par le Réseau des Ecoles Rurales.

Nous avons de multiples autres projets, orientés vers l'éducation à l'environnement et la culture, dont nous aurons l'occasion de vous présenter lorsqu'ils seront plus concrets !



CLUB DU TEMPS LIBRE

La pause estivale a débuté par l'assemblée générale du 4 juillet, le repas convivial à l'Abri Côtier à Primelin et la découverte de la chapelle de Saint Tugen.

Durant cet été et depuis la rentrée, les volontaires se donnent rendez vous tous les mardis et vendredis pour le départ de la marche à 9h30 près de la mairie.

Ce sont de belles découvertes en campagne ou en bord de mer : le Circuit des Moulins à Pouldergat, Penmarc'h avec pique-nique au pied du phare, le circuit des Trois Ormes à Landudec, Tour de l'étang du Moulin Neuf à Tréméoc (comme il faisait chaud ce jour là), Lababan, Bois de Roscouré à Combrit avec pique-nique au bord de l'Odet, Poullan, Anse de Suguensou à Audierne, le sentier côtier GR34 à partir de Sainte Evette, et bien d'autres encore...

En plus de la marche, le groupe s'intéresse aussi à la nature, à la flore, à l'architecture, aux mégalites, aux expos dans certaines chapelles et même aux entreprises (Hénaff, café Savina, visite de la cidrerie Kerné).

Le covoiturage facilite les déplacements... et après l'effort... le réconfort lors d'une pause bienvenue dans un estaminet à proximité.

Les mardis après-midi, les "créatrices" aux doigts et mains agiles se retrouvent pour mener à bien les ouvrages commencés en vue d'approvisionner les marchés de Noël. Cette rencontre est suivie d'un café-gâteau en toute convivialité.

Un album photo est d'ailleurs disponible pour permettre à tous et à toutes de garder en mémoire tous ces bons moments.

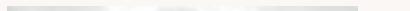


GUILER LOISIRS

À Guiler, la bonne humeur se partage avec Guiler Loisirs !

L'association Guiler Loisirs a bientôt 1 an. Nous avons démarré cette année 2025, notre mission de rassembler toutes les générations autour d'animations conviviales sur la commune. L'année a été riche en moments de partage, de rencontres et de bonne humeur avec trois manifestations qui ont rencontré un joli succès : un pique-nique intergénérationnel en juin, un tournoi de thèque et un kafé brezhoneg en septembre, une balade aux champignons en octobre. Nous avons été heureux de voir les habitants et personnes extérieures à la commune venir à notre rencontre. Merci aux bénévoles et à la commune (élus et agents) pour leur soutien. Nous attendons avec impatience l'ouverture de la salle polyvalente pour vous proposer encore plus facilement, de nouvelles animations et rencontres. Nous vous donnons rendez-vous pour notre assemblée générale, le vendredi 30 janvier 2026 à 19h à la mairie. Ce sera l'occasion de faire le point sur l'année passée, d'échanger des idées pour les prochains événements et pourquoi pas, d'accueillir de nouveaux bénévoles.

FOOT



Les joueurs de l'entente sportive Landudec-Guiler ont de nouveau enfillé leurs crampons pour ce début de saison. Le club aligne cette année deux équipes en D2 et D3, ainsi qu'une équipe en D4 en partenariat avec les voisins de Plozévet.

Patrick Simon a rejoint le club en tant qu'entraîneur et encadre chaque dimanche l'équipe fanion, tandis que Guénolé Caradec s'occupe de l'équipe B, qui compte désormais de nombreux jeunes.

Les groupes des équipes A et B s'annoncent très concurrentiels, et vous pourrez assister cette saison à plusieurs derbys passionnnants.

L'école de foot et la formation restent très actives au sein du club. Nous sommes fiers d'accompagner cette année plus de 70 jeunes, répartis dans les différents catégories (de 5 à 17 ans), que ce soit au sein de notre école de foot ou du Groupement Jeunes Bigoudens. Un grand merci à Julien Le Corre, Nicolas Salaun et Jérémie Salaun, qui nous ont rejoints cette saison pour encadrer les plus jeunes. Sans ces éducateurs bénévoles, nous ne pourrions pas offrir la pratique de notre sport préféré aux nouvelles générations.

Nous reconduisons également nos différentes animations et projets cette saison. Le loto d'Halloween, organisé le 25 octobre, a été un vrai succès. Le troc-et-puces et le rassemblement U7-U9 sont de nouveau au programme, et nous avons la joie d'annoncer le retour d'un tournoi senior en juin. Tout cela se prépare activement.

Un immense merci à tous nos bénévoles et éducateurs pour leur engagement, ainsi qu'à la municipalité du Guiler pour son soutien indispensable. Sans eux, rien de tout cela ne serait possible.

HORAIRES DES MESSES

- 18 JANVIER
- 14 FEVRIER
- 15 MARS
- 3 AVRIL: Chemin de Croix
- 9 AVRIL
- 16 et 30 MAI
- 14 JUIN

HORAIRES DECHETERIE DE POULDREUZIC

- Du mardi au samedi :
- de 9h à 12h
 - de 13h30 à 17h20